REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MINISTERE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

PROJET DE RENFORCEMENT DES OUVRAGES DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE ET D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ - PHASE II (PROSER II)

RECRUTEMENT D'UN SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS (SPM)

Octobre 2026

1. Le Gouvernement Ivoirien, à travers le Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energies et Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) a obtenu un prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD) destiné à couvrir les coûts liés à la mise en œuvre du **PROJET DE RENFORCEMENT DES OUVRAGES DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE ET D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ - PHASE II (PROSER II)** et a l'intention d'affecter une partie des fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat décrit en (2) ci-après :

2. Le projet vise à améliorer l'accès universel à l'électricité, renforcer la qualité de service et moderniser les réseaux sur l'ensemble du territoire national. L'envergure opérationnelle est déclinée en quatre (04) composantes principales comme suit :

Composante A : Construction des Infrastructures Électriques (210,965 M€ - 89,94 % du budget)

- Électrification rurale : Construction de nouveaux réseaux de distribution HTA/BT dans 244 nouvelles localités réparties sur 18 régions (pose de 2 488 km de lignes et 240 postes HTA/BT).
- Extension et renforcement des réseaux : Passage au réseau triphasé dans 39 villages (départements de Séguéla et Odienné), réhabilitation des réseaux de 7 localités (Bangolo et Duékoué), ainsi que l'extension/renforcement dans le Grand Abidjan, 3 villes (Ferké, Katiola, Tengrela) et 12 chefs-lieux de département (pose de 3 007 km de lignes HTA/BT et 248 postes HTA/BT).
- Éclairage Public (EP) efficace : Installation de 63 664 foyers efficaces d'EP, remplacement de 8 275 lanternes obsolètes par la technologie LED (170 W) et réhabilitation de 2 071 foyers.
- Branchements sociaux : Réalisation de 107 041 branchements (dont 49 452 en milieu rural via le programme PEPT, 48 589 en extension/renforcement et 9 000 réhabilitations), bénéficiant directement à plus de 545 900 personnes.

Composante B : Mesures de Sauvegarde Environnementale, Sociale et Études (7,997 M€ - 3,41 %)

- Mise en œuvre des PGES, des 8 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) pour la compensation des Personnes Affectées par le Projet (PAP), du Plan de Participation des Parties Prenantes (P3P), du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et du Plan de Gestion des Déchets Dangereux (PGDD).
- Réalisation des études techniques détaillées (APS/APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES).

Composante C : Appui Institutionnel, Genre et Jeunesse (6,694 M€ - 2,85 %)

- Renforcement des capacités des acteurs du secteur (CI-ENERGIES, DGE, ANARE-CI, ANDE).
- Insertion professionnelle et développement des compétences : Formation aux métiers de l'électricité pour 1 000 jeunes (dont 30 % de femmes), octroi de 150 stages d'immersion (parité 50/50) et soutien à l'émergence de MPME locales.
- Autonomisation économique des femmes (projet USIFEM pour 500 femmes) et promotion des filières STIM.

- Réalisation de l'enquête cadre multi-niveaux pour la mesure de l'accès à l'électricité et à la cuisson propre.

Composante D : Gestion du Projet et Suivi-Évaluation (8,902 M€ - 3,80 %)

- Contrôle et surveillance des travaux, audits financiers et de passation des marchés, audits E&S / Genre et conformité climatique.
- Fonctionnement de l'UGP et acquisition des équipements logistiques et informatiques.

3. Placé(e) sous l'autorité du Coordonnateur du projet, le Spécialiste en Passation de Marchés travaillera en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe de passation de marchés. Sa mission consistera à apporter son expertise dans les domaines suivants :
    - La planification stratégique et opérationnelle des activités de passation de marchés du projet,
    - La mise en œuvre efficace des procédures de passation de marchés,
    - La gestion optimale des contrats, en collaboration avec les membres de l'équipe de l'Unité d'Exécution,
    - L'archivage et le suivi des audits.
4. CI-ENERGIES invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt et à fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations :
    - <u>Qualifications</u> :
        - Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur (Bac + 5 minimum) en Droit, Ingénierie, Passation des Marchés, en Sciences de gestion, Economie, Administration ou autres Diplômes équivalents;
        - Minimum huit (08) ans dans la passation de marchés ou dans les projets de développement;
        - Justifier d'une expérience professionnelle confirmée d'au moins cinq (05) années en passation des marchés, acquise en qualité de SPM, de responsable de la passation des marchés ou dans une fonction équivalente, au sein d'une UGP, d'une administration publique, d'une entreprise publique ou parapublique, notamment dans les secteurs de l'énergie ou des infrastructures ou dans tout autre secteur présentant des activités de passation des marchés d'une complexité comparable ;
        - Justifier d'au moins trois (03) ans d'expérience avérée en passation des marchés dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale ou toute autre banque multilatérale de développement ;

- Avoir une parfaite maîtrise approfondie du Cadre de Passation des Marchés de la BAD (2015) et le Manuel des Opérations de Passation des marchés de la Banque africaine de développement (OPM) ainsi que les procédures des bailleurs multilatéraux ;
- Maîtriser les outils informatiques courants, notamment les logiciels de traitement de texte (Word), de tableur (Excel) et de présentation (PowerPoint) ;
- Maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excel, PowerPoint, MS Project) et des plateformes de passation de marchés

Atout :

- Maîtrise du système national de passation des marchés publics de Côte d'Ivoire (Code des marchés publics) ;
- Connaissance de l'Anglais ;

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au cadre de passation de marchés de la Banque Africaine de Développement, adopté en octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.
6. Les Consultants seront sélectionnés selon la méthode « Sélection de Consultant Individuel » telle que décrite dans ledit Règlement.
7. Grille d'évaluation des dossiers de candidatures

N°	Critères d'Évaluation	Note Max.
1	**Qualifications Générales et Diplômes :** • Diplôme universitaire supérieur (Bac + 5 minimum) en Droit, Ingénierie, Passation des Marchés, en Sciences de gestion, Economie, Administration ou autres Diplômes équivalents.	**10 pts**
2	**Expérience professionnelle** confirmée de huit (08) ans au moins dans la passation de marchés ou dans les projets de développement. - Huit (8) ans : 15 points avec un point supplémentaire par année d'expérience sur un plafond de 5 points - Moins de huit (08) ans = 0 point	**20 pts**
3	**Expérience spécifique :** a. Expérience professionnelle confirmée **d**'au moins cinq (05) années en passation des marchés, acquise en qualité de SPM, de responsable de la passation des marchés ou dans une fonction équivalente, au sein d'une UGP, d'une administration publique, d'une entreprise publique ou parapublique, notamment dans les secteurs de l'énergie ou des infrastructures ou dans tout autre secteur présentant des activités de passation des marchés d'une complexité comparable **(20 points) :**	**60 pts**

N°	Critères d'Évaluation	Note Max.
	- Cinq (5) ans : 15 points avec un point supplémentaire par année d'expérience sur un plafond de 5 points. - Moins de cinq (5) ans = 0 point b. Justifier d'au moins trois (03) ans d'expérience avérée en passation des marchés dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale ou toute autre banque multilatérale de développement autre que la Banque Africaine de Développement (BAD) **(20 points) :** - Trois (3) ans : 15 points avec un point supplémentaire par année d'expérience sur un plafond de 5 points. - Moins de trois (3) ans = 0 point c. Justifier d'au moins trois (03) ans d'expérience avérée en passation des marchés dans le cadre de projets financés par la Banque africaine de développement **(20 points) :** - Trois (3) ans : 15 points avec un point supplémentaire par année d'expérience sur un plafond de 5 points. - Moins de trois (3) ans = 0 point	
4	**Certificat et Compétence Linguistique ainsi qu'informatique :** - Formations certifiées reçues sur le Cadre de passation des marchés de la BAD / BMD (3 points) ; - Connaissances des logiciels de gestion des Marchés (2 points) ; - Excellente maîtrise du français écrit/oral et aptitudes rédactionnelles (3 points) ; - Maîtrise des logiciels de gestion et plateformes de passation de marchés (2 points).	**10 pts**
	TOTAL GÉNÉRAL	**100 pts**

Seuil de qualification : La note minimale requise pour être éligible est de 70 points sur 100.

A l'issue de l'évaluation, le candidat ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure à la note minimale ci-dessus sera invité à négocier le contrat. Il sera retenu si les honoraires proposés sont compatibles avec le budget disponible.

Au cas où des consultants seront classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'années d'expérience pour le critère 3.b sera sélectionné.

8. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous (au point 9) aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : les jours ouvrables du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00 (TU).
9. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous plis fermés en trois (3) exemplaires dont un (1) original à l'adresse ci-dessous ou transmis par email aux adresses emails

ci-dessous au plus tard, le **30 novembre 2026,** à 10 Heures (TU) et porter clairement la mention suivante : AMI N°**01/PROSER II /2026** : Recrutement d'un Spécialiste en passation de marchés (SPM) du PROSER II.

CI-ENERGIES

Cellule d'Exécution du Projet (CEP) Tour EECI, Abidjan Plateau – 1er Etage Porte A28,

Tél : 27 20 20 68 39 /27 20 20 60 89

Courriel : akotchi@cinergies.ci / akonate@cinergies.ci / mtigana@cinergies.ci /ckoffi@cinergies.ci

NB : Les envois par voie électronique seront admis.

.